



AUTRE

## COVID-19 : la CCI des îles de Guadeloupe lance la plateforme CCI Entraide

Suite à l'allocution du Président de la République et au report du confinement jusqu'au 11 mai 2020, la CCI des îles de Guadeloupe a musclé son accompagnement aux entreprises avec un nouveau dispositif.

Published on 27 April 2020

### Une plateforme d'entraide : [www.ccientraide.fr](http://www.ccientraide.fr)

Accessible aux entreprises, de tout secteur et de toute taille, sans connexion préalable.

Cette plateforme doit permettre aux entreprises qui ont un besoin particulier de matériel ou d'approvisionnement de lancer un appel. Mais, c'est aussi la possibilité pour toutes celles qui le souhaitent de proposer des produits ou des services dont une autre entreprise aurait besoin. En bref, mettre en avant la solidarité et la complémentarité des entreprises guadeloupéennes.

Voici pour **exemple** une demande rédigée sur la plateforme :

#### **Demande de prêt d'imprimantes 3D pour fabrication de visières**

**Dans le cadre de l'usine partagée Normande, les fablabs s'associent pour produire des visières de protection contre le Covid-19.**

**Notre parc de machines n'est pas suffisant et tout prêt est le bienvenu. Notre équipe prendra soin de vos machines et notre assurance les protégera...**

**Entreprise : LH3D Fablab, boris@lh3d.fr**

### Le fonctionnement de [www.ccientraide.fr](http://www.ccientraide.fr) est simple et rapide : 3 étapes

1. Je renseigne un formulaire simplifié précisant ma demande ou mon offre
2. J'indique mon nom et mon adresse e-mail
3. La CCI IG transforme ma demande en « annonce » qu'elle diffuse sur la marketplace dans les 24h.

Des médiations peuvent s'avérer utiles pour préciser des demandes.

Les entreprises entrent ensuite en contact directement pour s'aider ou pour bénéficier des offres déposées.

CCI Entraide est la plateforme solidaire de la CCI des îles de Guadeloupe pour échanger des services et partager des besoins.

Pour rappel, pour toute autre question, les conseillers d'entreprises de la CCI des îles de Guadeloupe sont joignables via :

- > Un numéro de téléphone Vert dédié : 0800 111 971
- > Une adresse email : [entreprise-coronavirus@guadeloupe.cci.fr](mailto:entreprise-coronavirus@guadeloupe.cci.fr)
- > Une page web mise à jour : [www.guadeloupe.cci.fr](http://www.guadeloupe.cci.fr)

